

Septembre 2016

Les BAP sont utilisables aussi bien pour des applications horizontales que verticales, sur tous les types de chantiers, de bâtiments ou de génie civil et pour la réalisation de nombreux produits préfabriqués en béton.

La majorité des parties d'ouvrage peut être réalisée en BAP (voiles, poteaux, piles, poutres, planchers, dalles, dallages, mobiliers urbains...).

Les BAP sont particulièrement adaptés à la réalisation de structures pour lesquelles la mise en œuvre d'un **béton** conventionnel est délicate, c'est-à-dire présentant :

- des densités de **ferraillage** importantes ;
- des formes et des géométries complexes : voiles courbes... ;
- des voiles minces et de grande hauteur : piles de ponts... ;
- des voiles complexes avec de nombreuses réservations ou de grandes ouvertures ;
- des voiles de grande hauteur sans **reprise de bétonnage** ;
- des reprises en sous-œuvre ;
- des accès difficiles voire impossibles pour déverser le béton dans le **coffrage** et pour assurer la **vibration** ;
- des exigences architecturales et de qualité des parements élevées.

BAP et préfabrication

La plupart des industriels du béton ont désormais intégré le béton autoplaçant dans leur processus de fabrication des produits préfabriqués en usine, destinés à la réalisation de bâtiment et de structures de Génie Civil :

- voiles, panneaux de **façade**, encadrements de portes et fenêtres, encadrements de baies ;
- éléments de structure : poteaux, poutres, poutrelles, cadres, dalles, linteaux, caissons, longrines ;
- escaliers, prédalles ;
- cunettes, regards, cuves, bordures, gradins, caniveaux.

L'absence de vibration et la réduction des nuisances sonores améliorent très sensiblement le confort de travail dans les usines de préfabrication.

L'utilisation du BAP réduit aussi la pénibilité du travail en éliminant les opérations de **lissage** du **béton frais** et de **ragréage**.

Il permet aussi une amélioration de la productivité et une meilleure qualité des parements (homogénéité des teintes et des textures).

Recommandations AFGC

Documents scientifiques et techniques de l'AFGC

Recommandations pour l'emploi des bétons autoplaçants. Janvier 2008.

Ces recommandations d'emploi des BAP, mises au point par un groupe d'experts de l'Association française de Génie Civil (AFGC), constituent un état de l'art global de la connaissance sur les BAP.

Elles couvrent le béton coulé en place et les produits préfabriqués et concernent la gamme des BAP utilisés en Génie Civil et en bâtiment pour des classes de résistance comprises entre C25/30 et C90/105.

Auteur

Patrick Guiraud



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 05/04/2026 © infociments.fr